

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootechniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale452-472
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)473-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire.....	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PUBLICS À ABOBO (NORD D'ABIDJAN)

DEMOGRAPHIC DYNAMICS AND ACCESS TO PUBLIC PRIMARY SCHOOLS IN ABOBO (NORTH OF
ABIDJAN)

Fatogoma YÉO

Docteur en Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
E-mail : fatyeo22@gmail.com

Résumé : *L'objet de ce travail est d'examiner les capacités d'accueil des établissements primaires publics face à la forte croissance des enfants scolarisables à Abobo. Cette commune, à l'instar de la ville d'Abidjan, a connu un rythme de croissance démographique accéléré. Ainsi, la proportion des enfants scolarisables est passée de 115 904 enfants en 1998 à 206 985 enfants en 2014 puis à 257 471 enfants en 2022 (INS, 1998, 2014 et 2022). Cette étude s'appuie sur la documentation et l'enquête de terrain. La littérature a permis de faire l'état des études antérieures portant sur l'éducation de base en Côte d'Ivoire et l'enquête de terrain a indiqué que la commune d'Abobo compte 257 471 enfants scolarisables dont 66 319 élèves répartis à l'échelle de 158 établissements primaires publics. Les résultats indiquent que la demande éducative est supérieure aux capacités d'accueil des établissements primaires publics. L'objectif de l'Éducation Pour Tous (EPT) n'est pas encore atteint. Les Écoles Primaires Publiques (EPP) sont insuffisantes et inégalement réparties sur l'ensemble du territoire communal. Le nombre d'écoles primaires publiques est resté inchangé depuis 2020. Il en résulte un taux de scolarisation de 25,75 % du public en 2022 et un taux de couverture de 18,41 % en établissement primaire public.*

Mots-clés : *Abobo ; accès ; établissement primaire public ; couverture ; scolarisation.*

Abstract: *The purpose of this work is to examine the reception capacities of public primary schools in the face of the strong growth of school-age children in Abobo. Like the city of Abidjan, this commune has experienced an accelerated pace of demographic growth. Thus, the share of school-age children rose from 115,904 children in 1998 to 206,985 children in 2014, and then to 257,471 children in 2022 (INS, 1998, 2014 and 2022). This study is based on documentary research and field surveys. The literature made it possible to review previous studies on basic education in Côte d'Ivoire, and the field survey indicated that the commune of Abobo has 257,471 school-age children, of whom 66,319 pupils are distributed across 158 public primary schools. The results show that educational demand exceeds the reception capacities of public primary schools. The goal of Education For All (EFA) has not yet been achieved. Public Primary Schools (EPP) are insufficient and unevenly distributed throughout the communal territory. The number of public primary schools has remained unchanged since 2020. This results in a public schooling rate of 25.75 % in 2022 and a public primary school coverage rate of 18.41 %.*

Keywords: *Abobo; access; public primary school; coverage; schooling.*

Introduction

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, est la deuxième grande ville d'Afrique de l'Ouest derrière Lagos (Nigéria) et la troisième plus grande agglomération au sein de la francophonie après Paris (P. Delanne et al., 2010, p. 10). Le nombre des Abidjanais est passé de 2 877 948 habitants en 1998 à 4 395 243 en 2014, puis à 5 616 633 en 2022 (INS, 1998, 2014 et 2022). L'expansion démographique de la ville découle de la croissance de la population de ses dix communes, notamment Abobo. En effet, la population de cette commune était estimée à 3 700 habitants en 1955, puis à 401 000, 638 237, 1 030 658 et 1 340 083 habitants respectivement en 1988, 1998, 2014 et 2022. Cela signifie que le nombre d'habitants a été multiplié par plus de 1 000 en 33 ans. En outre, la population d'Abobo a triplé entre 1988 et 2022, passant de 401 000 à 1 340 083 habitants. Il s'ensuit une croissance de la population en âge de scolarisation (6 à 16 ans), qui excède 200 000 enfants en 1998, 376 641 en 2014 et plus de 400 000 enfants en 2022 (INS, 1998 ; estimation 2022). Certes, des écrits existent sur la croissance rapide de la population d'Abobo. La littérature aborde de façon générale la problématique de la satisfaction des besoins sociaux de la population, mais on connaît moins le rapport entre les établissements primaires publics et la demande sociale d'Abobo (A. Dubresson, 1987, p. 128 ; P. Tuo, 2018, p. 29 ; A. M. Kouadio, 2013, p. 110 ; A. M. Kouassi, 2009, p. 208). En fait, la Côte d'Ivoire souffre généralement d'une insuffisance de l'offre scolaire publique (Rapport de la Banque mondiale, 2020, p. 15). A. M. Kouassi (2009, p. 208) souligne que les établissements de formation sont non seulement insuffisants mais inégalement répartis dans la métropole abidjanaise.

Hormis ces informations globales sur la scolarisation des enfants à Abidjan, il n'existe pas de contribution de synthèse qui permette une meilleure analyse de la scolarisation des enfants d'Abobo face à la capacité des infrastructures scolaires publiques de base. Ce qui justifie le questionnement de cette contribution : comment l'école fait-elle face à la croissance des effectifs des enfants scolarisables au regard des établissements publics de base disponibles ?

L'objectif de cette étude est d'examiner les capacités d'accueil des établissements primaires publics face à la forte croissance des effectifs des enfants scolarisables à Abobo. De façon spécifique, il s'agit d'analyser le rapport entre les enfants en âge de scolarisation et les capacités d'accueil des établissements primaires publics disponibles d'une part, et la répartition géographique des infrastructures primaires publiques d'Abobo d'autre part.

L'étude part du postulat selon lequel la commune d'Abobo dispose d'un potentiel d'accueil des établissements primaires publics insuffisant pour répondre à la demande éducative. Pour vérifier ce postulat, une démarche méthodologique adaptée s'impose.

1. Matériels et méthodes

1.1. Cadre théorique de l'analyse des résultats

Les principaux concepts retenus dans cette étude concernent la dynamique démographique et l'accès. En effet, la dynamique démographique est l'évolution statistique et quantitative de la population qui occupe un territoire. Elle est également l'ensemble des mouvements et des mobilités de la population qui aménagent un territoire (D. Block et al., 2014, p. 5). Dans le cadre de cette étude, l'accent est mis sur la proportion des enfants en âge de scolarisation d'Abobo. Selon P. Tuo (2018, p. 16), l'accès peut être considéré tantôt comme la propriété des ressources éducatives, tantôt comme celle des utilisateurs potentiels et tantôt comme le degré d'ajustement entre l'effectif des enfants scolarisables et les équipements éducatifs de base. Dans cet article, le degré d'ajustement entre les capacités d'accueil des écoles primaires publiques et les effectifs des enfants scolarisables d'Abobo est examiné.

La théorie retenue pour cette étude est la théorie centre-périphérie. En effet, ce modèle a été développé par des économistes occidentaux dans les années 1980, notamment John Friedmann (J. Friedmann, 1987, p. 2). Ce modèle permet d'analyser le rapport entre le centre et la périphérie ainsi que la répartition géographique des équipements sociaux sur le territoire. Il stipule que le centre concentre des équipements et services sociaux avec une accessibilité et un accès rapides et faciles pour la population. En revanche, la périphérie dispose de peu d'équipements et de services sociaux, accompagnés d'une croissance de la population. Dans cette étude, ce modèle a un intérêt capital en ce sens qu'il met en lumière la répartition géographique des équipements primaires publics à Abobo et analyse le lien entre la proportion des enfants en âge de scolarisation et les établissements primaires publics disponibles.

1.2. Méthode de collecte et de traitement des données

Cette phase a consisté à collecter des données dans la littérature et à mener des enquêtes de terrain. Les données recueillies ont été traitées au moyen d'une diversité d'outils.

1.2.1. La recherche documentaire

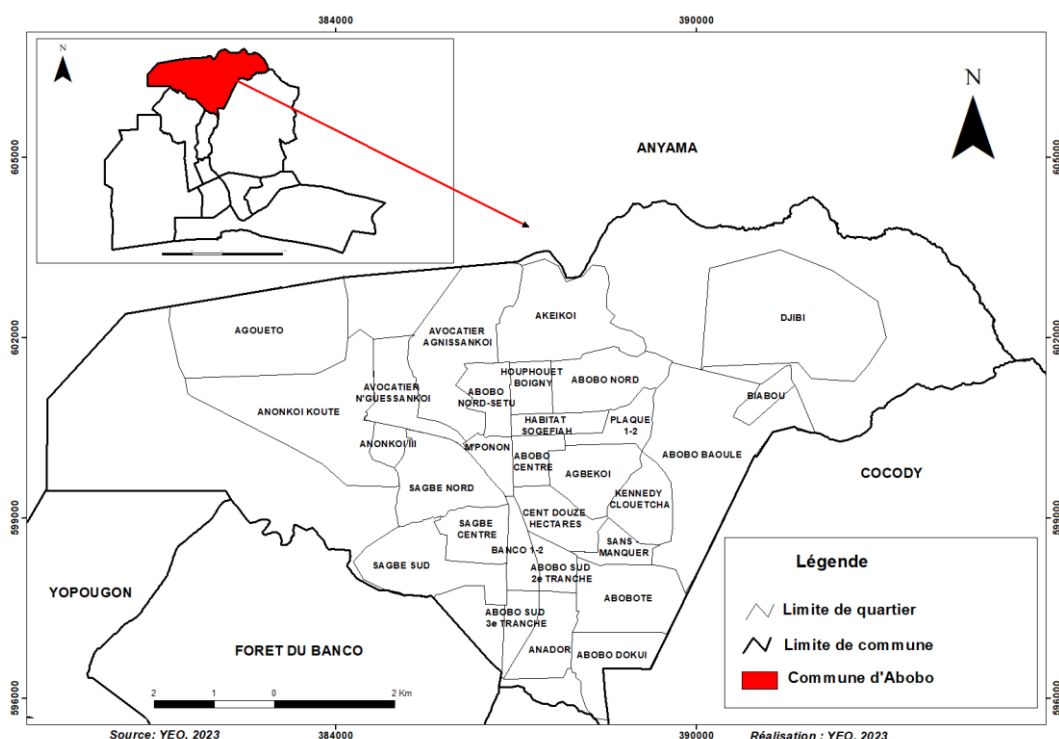
La recherche documentaire a été réalisée dans les bibliothèques et instituts de recherche, notamment à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), au Centre de Documentation et d'Information du CERAP (ex-INADES), à la bibliothèque de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) et à la bibliothèque centrale de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

Les données démographiques ont été recueillies auprès de l'Agence nationale de la Statistique (ANSTAT), à travers les documents statistiques des différents

recensements de la population et de l’habitat de 1998, 2014 et l’estimation de 2022. Ces documents indiquent l’effectif des enfants scolarisables. Le découpage de la ville d’Abidjan en dix communes remonte à la réforme administrative de 1980. Dans cette réforme, l’unique commune d’Abidjan a été subdivisée en dix (10) communes, notamment la commune d’Abobo (République de Côte d’Ivoire, 1985, p. 370).

La commune d’Abobo est située dans le nord d’Abidjan, à 14 km de la commune du Plateau à partir de la mairie d’Abobo (carte n° 1). La dynamique démographique permet une analyse géographique et sociale de l’accès aux services sociaux de base. La carte n° 1 présente la localisation de la commune d’Abobo.

Carte n° 1 : Localisation de la zone d’étude



Source : YÉO, 2023.

1.2.2. Détermination des échelles d’étude et des unités d’observation

Le choix des quartiers retenus pour l’enquête de terrain a été fondé sur l’importance du poids des ménages, la situation géographique et le critère de l’ancienneté. En effet, l’importance du poids des ménages permet d’analyser les établissements disponibles dans ces quartiers au vu de leur poids démographique. La situation géographique du quartier facilite une comparaison entre les quartiers centraux et ceux de la périphérie en termes d’équipements primaires publics. Le critère de l’ancienneté est mis en relief afin d’apprécier l’évolution des écoles dans lesdits quartiers. Le choix des établissements de formation enquêtés est celui des établissements disponibles au sein des quartiers retenus pour l’enquête de terrain.

tableaux statistiques ont été réalisés. Le logiciel ArcGIS 10.5 a servi à la production des cartes thématiques.

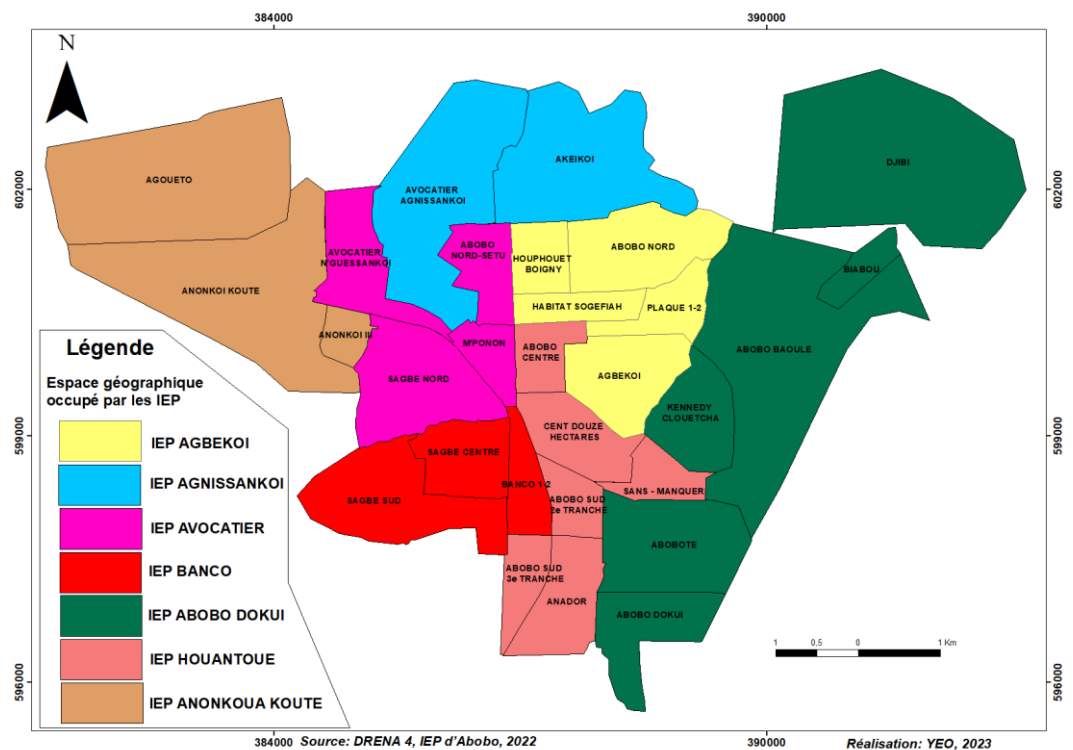
2. Résultats

Les résultats de l'étude présentent une inégale distribution spatiale des établissements primaires publics de la commune d'Abobo, d'une part, et le lien entre les effectifs des enfants en âge de scolarisation et les capacités d'accueil des EPP, d'autre part.

2.1. Une inégale distribution spatiale des établissements primaires publics de la commune d'Abobo

En milieu urbain, la distribution des équipements demeure le reflet de disparités socio-spatiales. À l'échelle de la commune d'Abobo, la répartition des établissements primaires publics révèle des inégalités. La carte n° 3 en est une illustration.

Carte n° 3 : Présentation des espaces géographiques des IEP d'Abobo



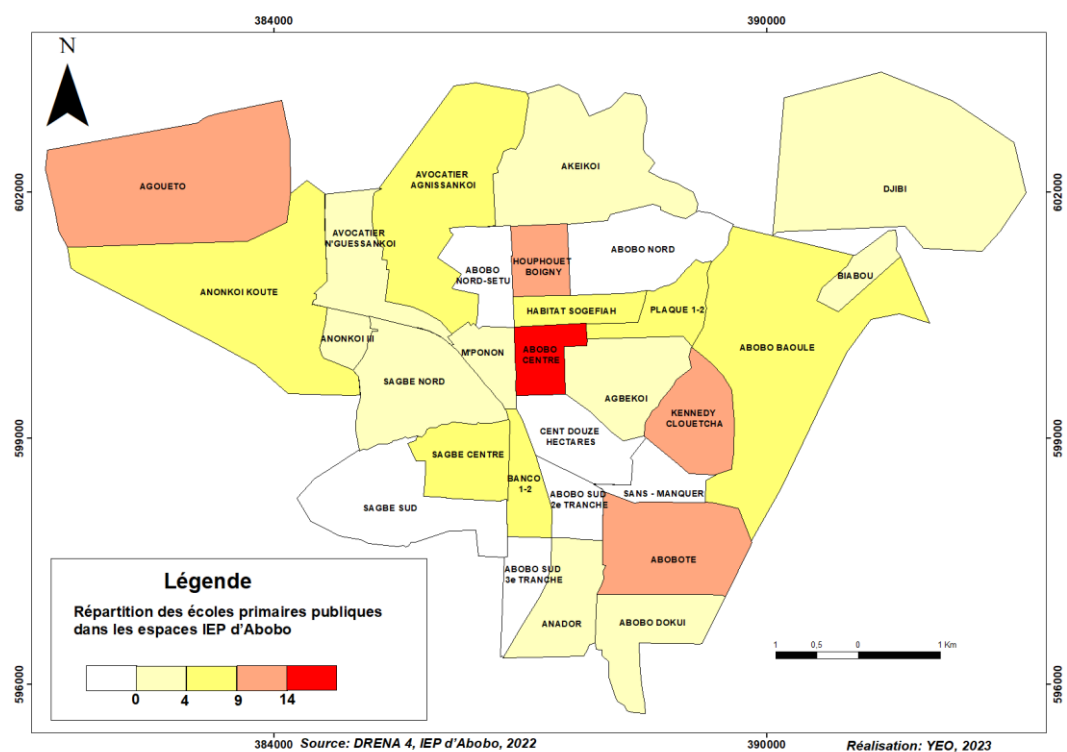
Source : DRENA 4, IEP d'Abobo, 2022.

De la carte n° 3 ci-dessus, il ressort que le territoire urbain d'Abobo est totalement couvert en inspections d'enseignement primaire. Cependant, les inspections qui couvrent ladite commune sont inégalement réparties. Il faut souligner que toutes les IEP ont le mérite d'être érigées en inspections, mais leur étendue spatiale relève d'une volonté politique. C'est pourquoi se dégage une

variation de la superficie des inspections de l’enseignement primaire. L’inspection d’enseignement primaire d’Abobo Dokoui est la plus étendue et l’IEP du Banco demeure l’entité spatiale la plus réduite. La raison justificative de la répartition géographique des IEP relève essentiellement des pouvoirs publics éducatifs.

En somme, les IEP d’Abobo sont inégalement réparties. Cela entraîne une répartition inégale des Écoles Primaires Publiques (EPP) par IEP. La carte n° 4 ci-dessous met en relief la distribution hétérogène des écoles primaires publiques par inspection.

Carte n° 4 : Répartition des écoles primaires publiques par quartier en 2022



Source : DRENA 4, IEP d’Abobo, 2022.

La carte n° 4 indique une inégale répartition des établissements primaires publics à Abobo. De cette carte, il apparaît que certaines IEP sont densément équipées d’écoles primaires publiques tandis que d’autres atteignent à peine 10 écoles (IEP du Banco avec 11 EPP). Aussi, l’IEP Houantoué occupe la première place avec 33 écoles primaires publiques, puis suit l’IEP Dokoui avec 30 EPP et s’ensuit l’IEP Agbékoi qui enregistre 29 EPP. Subséquemment, les autres IEP se dressent respectivement en quatrième, cinquième, sixième et septième positions. Il s’agit des IEP Anonkoua-Kouté, Agnissankoi, Avocatier ainsi que de l’IEP du Banco avec 27 EPP, 14 EPP et 11 EPP. De même, cette hétérogénéité des établissements primaires publics observée au niveau des IEP est similaire dans les quartiers d’Abobo. C’est le cas d’Abobo centre avec 8 écoles primaires publiques (EPP Houantoué 1 à 8), contrairement à Anonkoua-Kouté extension qui n’en

dispose pas. Ainsi, certains enfants parcourent 1 km voire 2 km (Avocatier et le sous-quartier Marahoué) tandis que d'autres sont à moins de 300 m entre l'EPP et leur résidence.

Par ailleurs, l'observation met en évidence une inégale distribution géographique des écoles primaires publiques entre les IEP : certaines écoles situées dans les quartiers qui disposent d'une IEP se voient rattachées à une autre IEP différente de l'IEP de proximité. Cela se justifie aussi bien à PK18 Agouéto qu'à Anonkoua-Kouté. En clair, les écoles de PK18 Agouéto étaient rattachées à l'IEP d'Agnissankoi mais aujourd'hui, certaines écoles de cet espace appartiennent à l'IEP d'Anonkoua-Kouté.

2.2. L'inadéquation entre les capacités d'accueil des établissements primaires publics et la satisfaction de la demande éducative

L'analyse de l'impact de la proportion des enfants en âge de scolarisation sur les établissements primaires publics met en relief les capacités d'accueil des écoles primaires publiques d'Abobo face à la demande éducative. L'examen porte sur le potentiel d'accueil des EPP selon la norme de l'UNESCO. Ainsi, l'effectif est de 45 élèves par classe selon l'UNESCO et de 40 élèves par classe selon l'État de Côte d'Ivoire. Dans cette étude, nous avons considéré la norme internationale (UNESCO), comme l'indique le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : Nombre de salles de classe par école et effectifs attendus selon l'UNESCO

Nombre d'écoles	1	2	3
Nombre de salles de classe	6	12	18
Norme des effectifs attendus selon l'UNESCO (45/classe)	270	540	810

Source : IEP, DRENA et MENA, INS : 1975, 1988, 1998, 2014 et 2022.

Ce tableau montre que, pour une école de 6 salles de classe, il faut scolariser 270 élèves à raison de 45 élèves par classe. Ce nombre passe à 540 élèves pour 2 écoles et à 810 élèves pour 3 écoles.

Par ailleurs, il s'agit de faire le lien entre les capacités d'accueil des établissements primaires publics et la demande éducative, d'une part, et le taux de couverture en équipements publics de base, en passant par l'évolution des établissements primaires publics fonctionnels et de ceux attendus, d'autre part.

2.2.1. Le lien entre les établissements primaires publics et la satisfaction de la demande éducative de base

L'observation met en lumière l'évolution des établissements primaires publics fonctionnels et de ceux attendus à Abobo de 1975 à 2022, ainsi que le taux de scolarisation d'Abobo de 1975 à 2022. Le tableau n° 2 ci-dessous éclaire mieux

l'évolution des établissements primaires publics fonctionnels et de ceux attendus à Abobo de 1975 à 2022.

Tableau n° 2 : Évolution des établissements primaires publics fonctionnels et de ceux attendus à Abobo de 1975 à 2022

Année	1975	1988	1998	2014	2022
Nombre d'écoles fonctionnelles	10	50	100	151	158
Nombre de salles de classe fonctionnelles	60	300	600	906	948
Nombre de salles de classe attendues selon la norme de l'UNESCO	440	1 511	2 575	4 600	5 721
Déficit observé des salles de classe	380	1 211	1 975	3 694	4 200
Déficit des écoles primaires publiques	63	251	329	615	700
Total des EPP attendues	73	301	429	766	858
Enfants scolarisables	19 819	68 009	115 904	206 985	257 471

Source : IEP, DRENA et MENA, INS : 1975, 1988, 1998, 2014 et 2022.

L'observation du tableau n° 2 ci-dessus montre que la commune d'Abobo souffre d'un déficit d'établissements primaires publics. En effet, le nombre des écoles primaires publiques fonctionnelles est toujours inférieur au nombre des établissements primaires publics attendus durant la période de 1975 à 2022. Selon la norme de l'UNESCO, Abobo avait déjà un déficit de 63 écoles primaires publiques en 1975 (soit 10 écoles fonctionnelles sur 73 établissements attendus). Ce nombre est passé à 251, 329, 615 puis à 700 équipements primaires publics respectivement en 1988, 1998, 2014 et 2022. Les écoles primaires publiques d'Abobo fonctionnelles disposent de 60, 300, 600, 906 et 948 salles de classe respectivement en 1975, 1988, 1998, 2014 et 2022. L'analyse révèle une inadéquation entre les établissements primaires publics opérationnels et ceux attendus à Abobo de 1975 à 2022.

Quant à l'évolution du taux de scolarisation d'Abobo dans les EPP de 1975 à 2022, le tableau n° 3 ci-dessous en est une parfaite illustration.

Tableau n° 3 : Évolution du taux de scolarisation dans les EPP d'Abobo de 1975 à 2022

Année	1975	1988	1998	2014	2022
Nombre d'écoles	10	50	100	151	158
Nombre de salles de classe fonctionnelles	60	300	600	906	948
Enfants scolarisés	2 500	15 000	40 100	62 665	66 319
Norme des effectifs selon l'UNESCO (45/classe)	2 700	13 500	27 000	40 770	42 660
Enfants scolarisables	19 819	68 009	115 904	206 985	257 471
Taux de scolarisation (%)	12,61	22,05	34,08	30,27	25,75

Source : IEP, DRENA et MENA, INS : 1975, 1988, 1998, 2014 et 2022.

L'examen du tableau n° 3 indique qu'au cours de la période 1975-1998, le taux de scolarisation dans les EPP a connu une augmentation, passant de 12,61 % en 1975 à 22,05 % en 1988 puis à 34,08 % en 1998. De 1998 à 2022, le taux de scolarisation a commencé à baisser, passant de 34,08 % en 1998 à 30,27 % en 2014 puis à 25,75 % en 2022. En effet, l'effectif des enfants scolarisés par classe dépasse toujours la norme recommandée par l'UNESCO durant la période 1975-2022, excepté l'année 1975. C'est-à-dire qu'en 1975, l'on note 2 500 enfants scolarisés sur 2 700 enfants qui pouvaient être scolarisés selon l'UNESCO. De 1988 à 2022, les enfants scolarisés dans les EPP dépassent la norme recommandée, soit un surplus de 1 500 enfants en 1988, 13 100 en 1998, 21 895 en 2014 et 23 659 en 2022. Les salles de classe, surchargées et insuffisantes, obligent les autorités éducatives à recourir au système de rotation : un groupe suit les cours le matin et l'autre le soir, avec alternance hebdomadaire. Cette situation révèle l'inadéquation entre les capacités d'accueil des EPP et les effectifs scolarisables. Par ailleurs, les facteurs justificatifs de l'explosion du nombre des enfants scolarisables sont principalement la croissance rapide de la population, traduite par un taux de natalité élevé et un taux de mortalité faible. De plus, cette situation est également le fruit des mariages précoces, de l'absence de planning familial et d'une insuffisance des fonds alloués à l'éducation dans la commune d'Abobo.

2.2.2. Le bilan du taux de couverture en équipement éducatif public de base

L'analyse met en évidence le taux de couverture en termes d'EPP dans la commune d'Abobo. En effet, le taux de couverture en établissements publics de base est le rapport entre le nombre d'écoles primaires publiques disponibles et le nombre d'écoles primaires publiques attendues en vue d'atteindre une éducation pour tous (EPT). Cette évaluation tient compte des normes de l'UNESCO. Selon l'UNESCO, l'effectif des élèves d'une classe est estimé à 45 élèves. En Côte d'Ivoire, la norme de l'effectif des élèves par classe est de 40. La capacité d'accueil d'une école primaire publique de 6 classes selon la norme internationale (UNESCO, 45 élèves par classe) est de 270 élèves. Les valeurs consignées dans le tableau n° 4 indiquent l'évolution du nombre des EPP de 1975 jusqu'à 2014 et le nombre des enfants scolarisés ainsi que l'effectif des enfants scolarisables.

Tableau n° 4 : Taux de couverture des EPP d'Abobo de 1975 à 2014

Année	1975	1988	1998	2014
Nombre d'EPP fonctionnelles	10	50	100	151
Nombre d'écoles primaires attendues	73	301	429	766
Déficit des écoles primaires publiques	63	251	329	615
Enfants scolarisables	19 819	68 009	115 904	206 985
Taux de couverture en équipement éducatif de base (%)	13,70	24,87	23,31	19,71

Source : IEP, DRENA et MENA, INS : 1975, 1988, 1998 et 2014.

L'analyse du tableau n° 4 souligne que le taux de couverture des EPP demeure faible depuis 1975 jusqu'en 2014. En effet, ce taux est passé de 13,70 % en 1975 à 24,87 % en 1988, soit une progression de 11,17 points en 13 ans, avant de connaître une baisse, allant de 24,87 % à 23,31 % puis à 19,71 % respectivement en 1988, 1998 et 2014. Cela signifie que, depuis plusieurs décennies, la commune d'Abobo n'a jamais eu un taux de couverture en établissement primaire public supérieur à 50 %. En conséquence, la scolarisation universelle ne peut pas être atteinte.

La croissance du taux de couverture en EPP entre 1975 et 1988 se traduit par la volonté des pouvoirs publics de former le capital humain afin de remplacer les colons dans l'administration publique d'une part, et de se conformer aux recommandations de la CONFEMEN, qui place l'éducation nationale comme pilier de développement économique du pays, d'autre part. De 1988 à 2014, la baisse du taux s'explique d'abord par la crise économique mondiale de 1980, en 1990 ; ensuite par la crise militaro-politique ivoirienne de 2002 ; et enfin par la crise post-électorale de 2011 en Côte d'Ivoire. Ainsi, ces crises ont réduit le budget alloué à l'éducation alors que l'effectif des enfants scolarisables continue de croître. Cela est également lié à une prise de conscience des populations relative à l'importance de l'éducation dans le développement du pays.

En ce qui concerne le taux de couverture en École Primaire Publique (EPP) en 2022, le tableau n° 5 nous permet d'apprécier le taux de couverture des équipements primaires publics de la commune d'Abobo.

Tableau n° 5 : Taux de couverture en établissement primaire public de la commune d'Abobo

Effectifs des enfants scolarisés dans les EPP		Effectifs des enfants scolarisables		Nombre d'EPP opérationnelles	Nombre d'écoles primaires publiques attendues	Nombre d'écoles primaires à construire	Taux de couverture en EPP (%)
G	F	G	F				
32	33	123	133	158	858	700	18,41
865	454	494	977	158	858	700	18,41
66 319		257 471		158	858	700	18,41

Source : INS, 2021 ; IEP, MENA, 2022 ; enquêtes YÉO F., 2022.

Les données consignées dans le tableau n° 5 ci-dessus font ressortir que la commune d'Abobo est un espace faiblement pourvu en École Primaire Publique. Il s'observe que, pour un effectif de 257 471 enfants en âge de scolarisation, il faut 858 établissements de formation pour permettre à tous les enfants d'accéder à l'éducation selon la norme de l'UNESCO. Cependant, la commune compte 158 écoles primaires publiques, soit un déficit de 700 écoles. Le taux de couverture en établissement scolaire public est de 18,41 %. Ce taux de couverture matérialise l'insuffisance des Écoles Primaires Publiques (EPP) à Abobo.

La commune d'Abobo est l'une des communes d'Abidjan où le taux de croissance démographique annuel reste élevé. Ce taux de croissance annuel entre 1998 et 2014 est d'environ 3,09 % et passe à environ 2,80 % entre 2014 et 2022 (INS, 1998, 2014 et 2022). Les établissements primaires d'Abobo ont certes connu une progression quantitative, mais le rythme de croissance des enfants en âge de scolarisation contrarie les capacités d'accueil des EPP. Dans cette perspective, le Conseiller Pédagogique d'Inspection (CPI) d'Agnissankoi et le service technique chargé des naissances de la mairie d'Abobo ont clairement souligné que l'état civil de la mairie d'Abobo enregistre 200 naissances par jour. Cette situation rend davantage délicate la mise en place de l'éducation pour tous. Pour pallier cela, la conjugaison des efforts de l'État, des collectivités locales et des communautés s'avère indispensable.

De ce qui précède, il ressort que les EPP de la commune d'Abobo sont largement insuffisantes au regard des enfants susceptibles d'être scolarisés. C'est pour cela, les communautés ont mis en place 322 écoles primaires privées en vue d'améliorer la scolarisation des enfants à Abobo. Toutefois, les frais de scolarisation dans ces écoles ne sont pas à la portée de tous les résidents. L'apport de ces établissements primaires privés est estimé à 38,14 % en 2022. Le taux de scolarisation s'élève à 63,89 % à Abobo en 2022 (F. Yéo, 2025, p. 235).

3. Discussion

En appelant à la réflexion sur la dynamique démographique et l'accès aux établissements primaires publics à Abobo (nord d'Abidjan), l'objectif était d'examiner les capacités d'accueil des établissements primaires publics face à la forte croissance des enfants scolarisables à Abobo. L'analyse a porté sur le lien entre les établissements primaires publics disponibles et la forte croissance des enfants scolarisables à Abobo. Elle a permis de répondre à l'interrogation de départ.

Le résultat porte d'abord sur l'inégale distribution spatiale des établissements primaires publics de la commune d'Abobo. Les EPP d'Abobo sont non seulement inégalement réparties au sein des IEP, mais aussi au niveau des quartiers. Cette inégalité de répartition des écoles primaires publiques montre que les quartiers centraux disposent davantage d'équipements primaires publics au détriment des quartiers périphériques. A. Ellenbogen (2004, p. 98) partage cette position en évoquant que la crise socio-politique de 2002 et celle de 2011 (post-électorale) en Côte d'Ivoire ont engendré une inégale distribution spatiale des élèves sur l'étendue du territoire national. Il ajoute que la zone forestière, déjà avec la colonisation, a permis à cette région d'abriter de nombreuses écoles ivoiriennes. Les différentes crises ont accentué cette disparité de répartition des écoles primaires publiques en Côte d'Ivoire. De plus, les résultats de N. Koffi et al. (2010, p. 8) corroborent ceux de la présente étude. En effet, ils indiquent que les équipements scolaires de la ville d'Abidjan sont inégalement répartis car la quasi-totalité des établissements

scolaires publics modernes sont situés dans les quartiers de haut standing (Cocody et Plateau), par opposition aux quartiers périphériques. Cependant, J. Tan (2014, p. 2) dans son article contredit le point de vue de la présente étude. Pour lui, le système éducatif singapourien n'est pas confronté à une distribution inégale des établissements, mais plutôt à une disparité de revenus, accordant ainsi aux ménages nantis la possibilité d'accéder aux établissements de formation dont les résultats sont les plus renommés. La classe moyenne accède aux autres écoles de formation du pays. Quant au rapport du ministère de l'Éducation du Sénégal, il signale une disparité des établissements scolaires publics entre le milieu urbain (2 397 écoles primaires publiques) et le milieu rural (5 219 écoles primaires publiques) (MEN, 2012, p. 23). Ce point est similaire aux résultats de cette étude. Dans la même perspective, le rapport de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) (2023, p. 14) abonde dans ce sens : les écoles primaires publiques sont inégalement réparties entre le milieu rural et le milieu urbain au Burkina Faso. Le milieu rural concentre 83 % des écoles primaires publiques contre 17 % des écoles en milieu urbain.

L'autre résultat est relatif à l'inadéquation entre les capacités d'accueil des établissements primaires publics et la satisfaction de la demande éducative. A. M. Kouassi (2009, p. 208) aborde la problématique des équipements scolaires secondaires à Abidjan, où elle mentionne une inadéquation entre les établissements scolaires et la satisfaction de la demande éducative. Selon l'auteure, l'effectif des enfants scolarisables est supérieur aux infrastructures susceptibles d'accueillir ces enfants. Les résultats de sa recherche sont conformes aux conclusions de cette étude. La présente étude souligne que le taux de scolarisation des EPP de la commune d'Abobo est estimé à 25,75 % en 2022. Selon F. Yéo (2025, p. 227), la part des écoles primaires privées d'Abobo s'élève à 38,14 %. Ainsi, le taux de scolarisation de la commune d'Abobo est de 63,89 %. Cela signifie que 36,11 % des enfants ne sont pas scolarisés ; en conséquence, l'objectif de l'Éducation Pour Tous (EPT) n'est donc pas atteint. Contrairement au point de vue de cette étude, le rapport du ministère de l'Éducation de la Finlande (2017, p. 2) met en relief un système éducatif de qualité par la mise en place d'établissements de formation, traduisant ainsi un taux de scolarisation autour de 100 %. Les capacités d'accueil des établissements de formation répondent à la demande éducative. L'État a donc rendu l'éducation obligatoire en Finlande jusqu'à 16 ans et l'âge de la scolarisation est fixé à 7 ans. La satisfaction de la demande éducative des Finlandais résulte d'une croissance démographique faible.

Le rapport du MEN (2019, p. 25) a signalé une croissance des effectifs des enfants scolarisés et du nombre des EPP sur l'ensemble du territoire national. Ce même rapport reconnaît que l'éducation universelle n'est pas encore atteinte malgré les progrès enregistrés depuis quelques années. Ces résultats confortent les conclusions de l'étude dans la mesure où les Écoles Primaires Publiques d'Abobo

ont connu certes une progression, passant de 151 écoles en 2014 à 158 en 2022. Toutefois, les capacités d'accueil demeurent faibles au regard de l'importance des enfants scolarisables. Le Programme National de Développement (PND 2021-2025) confirme les résultats de cette étude. Le taux de scolarisation nationale est de 91,49 %. Ce taux laisse voir que l'EPT reste une préoccupation pour les décideurs du pays. Le PND confirme que la demande éducative est supérieure au potentiel d'accueil des EPP. Par ailleurs, l'étude de J.-Y. Martin et C. Ta Ngoc Châu (1993, p. 105) effectuée en Guinée présente des résultats conformes, car la demande éducative y est au-dessus de l'offre. La situation de la scolarisation des enfants au Togo s'inscrit dans la même optique : l'on y remarque une médiocrité des équipements scolaires provoquée par la crise économique de 1980 (M.-F. Lange, 1993, p. 178).

Conclusion

Cette étude s'est donné pour objectif d'examiner les capacités d'accueil des établissements primaires publics face à la forte croissance des enfants scolarisables à Abobo. D'après les résultats à l'échelle communale, les écoles primaires publiques sont inégalement réparties au niveau des Inspections de l'Enseignement primaire (IEP), avec l'IEP Houantoué qui se dresse au premier rang (33 écoles) et l'IEP Banco occupant la dernière place avec 11 écoles. Cette disparité des EPP est observée au niveau des quartiers d'Abobo, avec une concentration des EPP dans les quartiers centraux au détriment des quartiers périphériques. Elle s'est appuyée sur le modèle d'analyse du centre-périphérie inspiré par John Friedmann.

Ces résultats mettent en lumière une inadéquation entre les écoles primaires publiques et la demande éducative. Cette situation relève d'un taux de natalité élevé et d'un taux de mortalité faible, puis de migrations importantes. Le taux de croissance démographique annuel de la commune d'Abobo est autour de 2,9 % en 2022. L'étude fait ressortir que le taux de scolarisation dans les établissements primaires publics d'Abobo est estimé à 25,75 % (66 319 enfants scolarisés contre 257 471 enfants scolarisables) en 2022. De plus, le taux de couverture en établissement primaire public d'Abobo s'élève à 18,41 % en 2022. Ce taux se traduit par 158 écoles primaires publiques sur 858 écoles primaires publiques attendues. Enfin, le taux de scolarisation de la commune est de 63,89 % grâce à l'apport des écoles primaires privées (EPV). En dépit de l'apport des EPV, l'Éducation pour tous (EPT) est loin d'être atteinte à Abobo.

Bibliographie

- ANTOINE Philippe, DUBRESSON Alain, MANOU-SAVINA Annie, 1987, *Abidjan « côté cours »*, Paris, Karthala / Orstom, 220 p.
- BLOCK DESIGN – Kommunikation und Werbung, 2014, *La dynamique démographique dans la coopération allemande au développement*, Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Berlin, 28 p.

- DELANNE Philippe, OMAIS Ramzi, FROGER-FORTAILLIER Viviane, KOUAO BIOT Bernadier, 2010, *Guide des hôtels-restaurants, des grandes entreprises, des arts et de la culture*, Abidjan, Édition Côte d'Ivoire, 320 p.
- ELLENBOGEN Alice, 2004, *École primaire et citoyenneté en Côte d'Ivoire 1960-2003*, Paris, L'Harmattan, 184 p.
- FRIEDMANN John, 1987, *Planning in the Public Domain : From Knowledge to Action*, Princeton, Princeton University Press, 501 p.
- KOFFI N'Guessan, MOSSO Rosine Addy, ASSANDÉ Koffi Paul, 2010, « Rétrospective démographique », in *Côte d'Ivoire 2040 : le défi du meilleur*, Abidjan, CGEC / BNETD, 28 p.
- KOUADIO Anne Marilyse, 2013, « Education », in *Atlas de l'Afrique – Côte d'Ivoire*, Paris, Les Éditions du Jaguar, 135 p. (p. 110-111).
- KOUASSI Amena Micheline, 2009, *Les migrations scolaires et l'aménagement de l'espace dans la région d'Abidjan*, Thèse de 3^e cycle de Géographie, Université de Cocody, Abidjan, 391 p.
- LANGE Marie-France, 1993, « Crise économique et déscolarisation en Afrique subsaharienne : le cas du Togo », in *Éducation, changements démographiques et développement*, colloque et séminaire ORSTOM, Paris, p. 169-182.
- MARTIN Jean-Yves, TA NGOC CHÂU, 1993, *La qualité de l'école primaire en Guinée : une étude de cas*, Paris, UNESCO / IPE, 294 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE FINLANDE, 2017, *L'enseignement en Finlande : la clé de la réussite de la nation*, Helsinki, 17 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU SÉNÉGAL, 2012, *Rapport d'analyse du secteur de l'éducation de base*, Agence japonaise de coopération internationale, Dakar, 111 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE / DIRECTION DES STRATÉGIES, DE LA PLANIFICATION ET DES STATISTIQUES (DSPS), 2019, *L'école ivoirienne, rapport annuel*, Abidjan.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION, 2021, *Impact de la politique de scolarisation obligatoire sur le système éducatif, rapport d'analyse statistique, système ivoirien 2020*, Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques, Abidjan.
- RAPPORT DE L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE, 2023, *Comprendre la transition primaire-collège au Burkina Faso, au Cameroun et en Côte d'Ivoire*, Revue de l'Agence française de développement, 192 p.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1985, Loi n° 85-578 du 15 août 1985 portant modification de la loi n° 80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale, Lois et actes réglementaires.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2020, *Plan National de Développement 2021-2030 : maintenir une croissance élevée, inclusive et résiliente après la COVID-19*. Contribution du Groupe de la Banque mondiale, rapport principal, Abidjan.

- TAN Jason, 2014, « L'enseignement à Singapour : pour quoi ? Pour qui ? », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, hors-série n° 2, en ligne, mis en ligne le 5 juin 2014, consulté le 8 avril 2026.
- TOURÉ Mamoutou, 2014, « Organisation de l'espace précolonial ivoirien », *Ben Géo, Revue de Géographie du Bénin*, Université d'Abomey-Calavi, vol. 2, p. 104-122.
- TOURÉ Mamoutou, 2016, « La Côte d'Ivoire coloniale : un territoire (re)structuré sur la porte atlantique », *Revue de Géographie de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo*, n° 5, octobre 2016, vol. 2, p. 25-40.
- TUO Péga, 2018, « Dynamique urbaine et accès aux soins de santé à N'Dotré (nord-ouest de la commune d'Abobo, Abidjan) », *Revue Espace, Territoire, Société et Santé (RETSSA)*, vol. 1, p. 15-29.
- YÉO Fatogoma, KOUADIO Anne Marilyse, TOURÉ Mamoutou, 2023, « Accès et équipements des écoles primaires publiques (EPP) à Anonkoua-Kouté dans la commune d'Abobo », *Revue de Géographie et d'Environnement*, Abidjan.
- YÉO Fatogoma, 2025, *Dynamique spatio-démographique et accès à l'éducation de base dans la périphérie nord d'Abidjan*, Thèse unique de doctorat en Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.